

François BROTTES

Député de l'Isère
Vice-président du groupe socialiste,
radical et citoyen
Maire de Crolles

M. Jean Louis BORLOO
Hôtel de Roquelaure
246, bd St-Germain
75 700 Paris

NF./Réf: FB.AG.2010.158

Paris, le 25 juin 2010



Monsieur le ministre d'Etat,

Le rapport Roussely sur l'avenir de la filière du nucléaire civil, remis au Président de la République le 11 mai dernier, a été classé secret défense alors même qu'il ne comportait pas encore son volet militaire.

Je sollicite aujourd'hui de votre part la déclassification de ce document, moyennant, le cas échéant, le détachement de son volet militaire dont chacun mesure le caractère confidentiel.

Il serait en effet mal compris, voire de nature à entacher de manque de transparence les décisions futures de votre Gouvernement sur l'avenir de la filière du nucléaire civil, que la partie nucléaire civil du rapport Roussely ne soit pas accessible à tous les citoyens.

Il serait également du plus mauvais effet qu'une version synthétique ou édulcorée du contenu du rapport soit communiquée au public, tel que la presse a pu s'en faire l'écho.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, et vous prie de croire, Monsieur le ministre d'Etat, en l'expression de ma parfaite considération.

et de vos salutations très cordiales



François BROTTES

François BROTTES

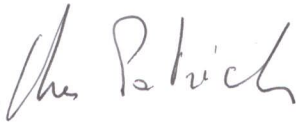
Député de l'Isère
Vice-président du groupe socialiste,
radical et citoyen
Maire de Crolles

M. Patrick OLLIER
Casier postal
Palais Bourbon

NF./Réf. FB.AG.2010.159

Paris, le 25 juin 2010

Monsieur le président,



Comme vous le savez, le rapport Roussely sur l'avenir de la filière du nucléaire civil, remis au Président de la République le 11 mai dernier, a été classé secret défense.

J'ai sollicité auprès de M. le ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO la déclassification de ce document, moyennant, le cas échéant, le détachement de son volet militaire dont chacun mesure le caractère confidentiel.

Il serait en effet mal compris, voire de nature à entacher de manque de transparence les décisions futures de votre Gouvernement sur l'avenir de la filière du nucléaire civil, que la partie nucléaire civil du rapport Roussely ne soit pas accessible à tous les citoyens.

Il serait également du plus mauvais effet qu'une version synthétique ou édulcorée du contenu du rapport soit communiquée au public, tel que la presse a pu s'en faire l'écho.

Je ne doute pas que vous saurez accompagner une telle demande du poids de votre autorité de président de la commission compétente en la matière.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, et vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de toute ma considération.



François BROTTES

